



# Solidarité

## Inondations du Sud de la France

1 an après les dernières violentes inondations de l'automne 2014, provoquant de considérables dégâts matériels, le 4 octobre 2015 de nouvelles intempéries ont touché le département des Alpes Maritimes.

**Elles ont provoqué la mort d'au moins 18 personnes.  
Elles ont ravagé plusieurs locaux dans ces communes, dont ceux de l'Union Locale de Cannes.**

Sur ce secteur, ce sont 11 500 syndiqués recensés.

La CGT, son Union départementale des Alpes Maritimes avec *L'Avenir Social* lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, etc.

Un dispositif, visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés.

Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

**"L'Avenir social - Solidarité Sud de la France"**  
263, rue de Paris - case 419  
93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur  
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

Montreuil, le 5 octobre 2015